

Luxembourg, le 22 janvier 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance :

« Il va sans dire que la population du Grand-Duché a sensiblement augmenté ces dernières années, le cap des 600.000 habitants étant atteint sous peu.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance:

- *Quelle a été l'évolution de la population scolaire depuis 2010 ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il retracer cette évolution en distinguant selon les différents ordres d'enseignement ?*
- *Comment la population scolaire a-t-elle évolué dans le canton de Mersch et dans les cantons des circonscriptions Est et Nord du pays? Comment cette évolution se situe-t-elle par rapport à la tendance nationale ?*
- *Est-il possible d'anticiper la population scolaire du futur Lycée Edward Steichen à Clervaux durant l'intervalle de temps 2019-2023 ?»*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Luxembourg, le 19 février 2018

Monsieur le Président de la Chambre
des Députés

19, rue du Marché-aux-Herbes

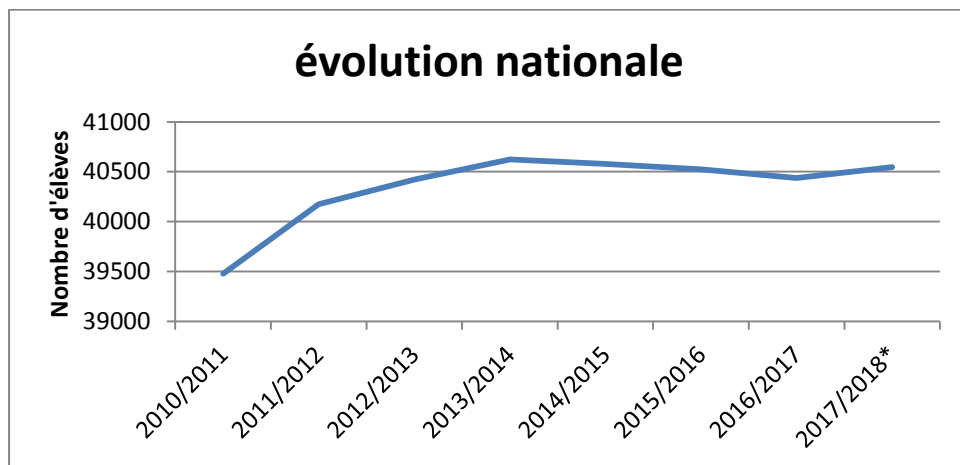
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 3576 du Député André Bauler

Veillez trouver ci-après, les réponses aux questions posées par l'honorable Député.

Ad 1)

L'évolution de la population scolaire depuis 2010 peut être résumée comme suit :



Ad 2)

Les chiffres repris ci-dessus décomposés selon les différents ordres d'enseignement :

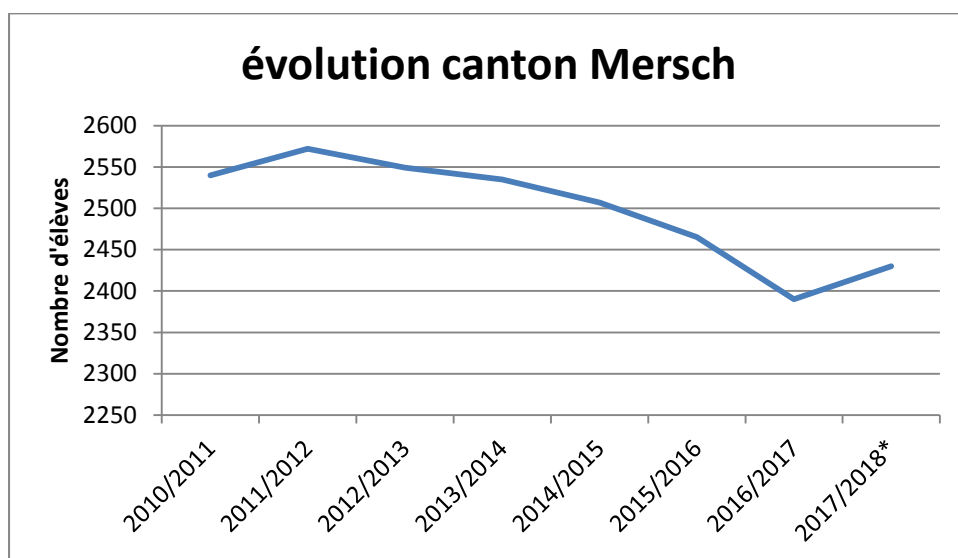
Évolution du nombre d'élèves dans l'enseignement post-primaire luxembourgeois :

	Ordre d'enseignement	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014 /2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018
ES/ ESC	ESC	1292 7	13073	13101	12962	12705	12497	12656	13010
EST/ ESG	Classes spéciales (accueil, COIP, CLIJA)	524	660	701	609	650	722	786	810
	Cycle inférieur	9886	9861	9929	10111	9859	9698	9468	9376
	Formation technicien	3469	3555	3654	3610	3606	3644	3540	3333
	Préparatoire	2289	2402	2518	2606	2697	2674	2585	2436
	Régime technique	5562	5856	6071	6396	6797	7019	7148	7472
	Régime professionnel	4819	4768	4446	4329	4264	4270	4253	4108
	Total élèves	3947 6	40175	40420	40623	40578	40524	40436	40545

Ad 3)

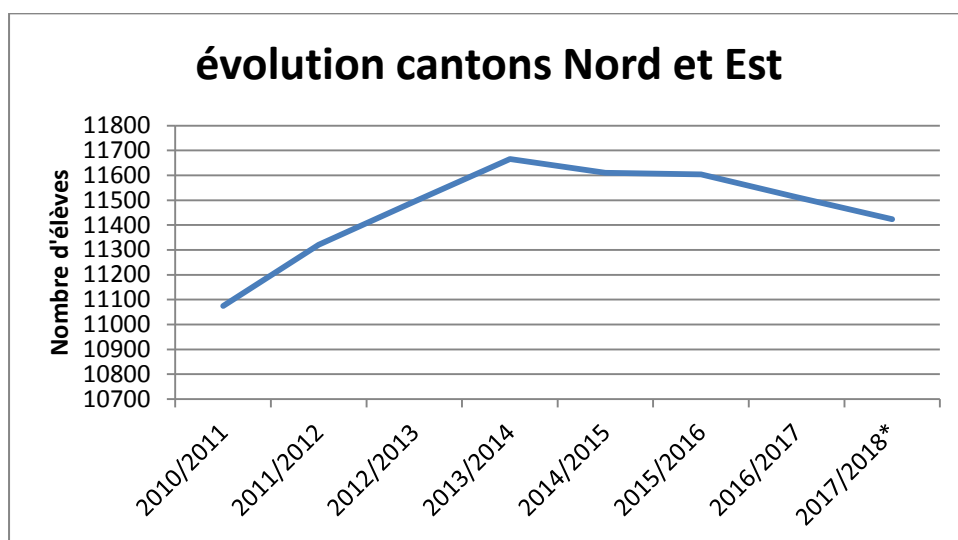
Évolution du nombre d'élèves dans l'enseignement post-primaire luxembourgeois du canton de Mersch :

	Ordre d'enseignement	2010/ 2011	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018
ES/ ESC	ESC	820	842	827	822	796	791	769	773
EST/ ESG	Classes spéciales (accueil, COIP, CLIJA)	27	27	38	25	26	30	31	27
	Cycle inférieur	626	616	616	592	606	550	542	578
	Formation technicien	216	253	253	241	228	230	197	199
	Préparatoire	135	136	150	166	155	143	142	130
	Régime technique	391	414	414	434	464	474	486	510
	Régime professionnel	325	284	251	255	232	247	223	213
	Total élèves	2540	2572	2549	2535	2507	2465	2390	2430



Évolution du nombre d'élèves dans l'enseignement post-primaire luxembourgeois des cantons du Nord (Clervaux, Diekirch, Redange/Attert, Vianden et Wiltz) et de l'Est (Echternach et Grevenmacher)

	Ordre d'enseignement	2010/2011	2011/2012		2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
ES/ESC	ESC	3471	3507		3563	3562	3478	3455	3427	3441
EST/ESG	Classes spéciales (accueil, COIP, CLIJA)	158	192		185	148	179	190	186	192
	Cycle inférieur	2802	2815		2847	2947	2826	2742	2673	2706
	Formation technicien	922	947		1010	1014	1039	1053	994	925
	Préparatoire	620	668		724	763	765	768	770	726
	Régime technique	1706	1760		1792	1876	1981	2026	2076	2155
	Régime professionnel	1396	1432		1373	1356	1342	1370	1386	1279
	Total élèves	11075	11321		11494	11666	11610	11604	11512	11424



Les chiffres repris sous Ad 1- Ad 3) se réfèrent au nombre d'élèves à la rentrée scolaire de l'année en question et représentent les enseignements post-primaires publics et privés qui suivent les programmes officiels.

Ad 4)

La création du Lycée Edward Steichen se fonde sur l'organisation scolaire telle qu'elle a été définie dans le plan directeur sectoriel « Lycées ». Les élèves des communes suivantes sont visés prioritairement pour s'inscrire au Lycée Edward Steichen à Clervaux : les communes de Clervaux, du Parc Hosingen, de Troisvierges, de Weiswampach et de Winrange ainsi que la commune du Kiischpelt du canton de Wiltz.

Tout en sachant qu'il s'avère difficile de fournir des chiffres corrects, étant donné que le Lycée Edward Steichen va seulement ouvrir ses portes en septembre 2018 ; il est estimé que pour la rentrée scolaire 2018/2019 environ 200 élèves vont s'inscrire en première année d'études post-fondamentale (enseignement secondaire classique : enseignement secondaire général, enseignement européen) et en 3^e CI (section informatique et communication). Pour les années consécutives, la population scolaire du lycée va s'agrandir au fur et à mesure, c.-à-d. que les différentes classes suivront leur parcours scolaire et en même temps la population des classes de 7^e sera renouvelée. Ci-dessous le tableau récapitulatif :

	7e	6e	5e	4e	3e	2e	1e	Total
2018/2019	185				15			200
2019/2020	185	185			15	15		400
2020/2021	185	185	185		15	15	15	600
2021/2022	185	185	185	110	15	15	15	710
2022/2023	185	185	185	110	95	15	15	790

Afin d'être complet, il m'importe de préciser qu'un parcours scolaire normal dure sept ans, ce qui revient à dire que pour l'année scolaire 2024/2025, la communauté scolaire du Lycée Edward Steichen comptera probablement 1070 inscriptions.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a smaller, more intricate flourish.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse